

Le 16 février 2022,

Roissy Pays de France renouvelle son soutien aux commerçants du territoire !

Suite à une première édition réussie en 2021, l'agglomération souhaite renouveler son soutien aux commerces locaux avec une nouvelle campagne en partenariat avec Petitscommerces du 15 février au 30 juin 2022. Petite nouveauté : il ne s'agit plus de bons d'achats mais de cartes cadeaux à utiliser en une ou plusieurs fois.

petits
comm
erces

Bénéficiez d'une remise de 20%
sur la carte cadeau Petitscommerces
Roissy Pays de France

Rendez-vous sur

petitscommerces.fr/roissypaysdefrance

Ensemble, soutenons l'achat local !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

DGE

Roissy
Pays de
France
Communauté
d'agglomération

Logos de la République Française, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, de la DGE, et de Roissy Pays de France. Trois pictogrammes à droite : un verre et une bouteille, un panier de courses, et un livre.

20% de remise sur chaque commande avec les cartes cadeaux Petitscommerces – Roissy Pays de France

Pour soutenir ses commerçants mais aussi le pouvoir d'achat de ses habitants, la communauté d'agglomération finance une remise de 20% sur les achats en ligne de cartes cadeaux Petitscommerces - Roissy Pays de France.

Ces cartes cadeaux sont valables uniquement en boutique auprès des commerces du territoire inscrits sur le site, en une ou plusieurs fois. Les montants de ces cartes vont de 20 euros à 150 euros. Vous pourrez ainsi vous faire plaisir tout en apportant un soutien financier et moral aux commerçants et artisans de la ville. Un geste simple et qui a du sens, pour que les commerçants puissent continuer de faire vivre nos quartiers et favoriser le lien social !

Une opération 100% gratuite pour les commerçants

Pour les commerçants et artisans inscrits, l'opération est sans frais. La communauté d'agglomération prend en charge les frais bancaires et techniques et dédie à l'opération une enveloppe de 30 000 euros.

Une opération qui permet aux commerces de proximité de générer du chiffre d'affaires et d'attirer de nouveaux clients en magasin tout en gagnant en visibilité.

Pour en profiter et consulter la liste de tous les commerces inscrits, rendez-vous sur :

<https://www.petitscommerces.fr/roissypaysdefrance/> !

- Plus d'informations sur <https://www.roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/commerces-locaux-cartes-cadeaux>

À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 354 000 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Suivez l'actualité de Roissy Pays de France sur



roissypaysdefrance.fr

Contact presse

Tiffany MASSOL

Chargée de communication institutionnelle et relations presse – Roissy Pays de France

01 34 29 45 70 - tmassol@roissypaysdefrance.fr